

CONSEIL MUNICIPAL du 25 septembre 2020 – 18heures

Etaient présents :

Jean-François SALLES, LE MIGNON Marie-Pierre, AGNOUX Marie-Thérèse, MAZEAU Mireille, GRANCHER Isabelle, SABEAU Fabrice, NOIIHAC Patricia, CHASTRE Kim, SAINNEVILLE Jean-Marie, GARCIA Sébastien, HERMABESSIERE Patrick

Excusés : MORENA Jean-Philippe, DAUMARD Nadia, CAUDIE Christelle, RIVIERE Patrice

Participe : Isabelle BILLET, secrétaire de mairie

La séance s'est ouverte à 18h00

Jean-Marie SANNEVILLE est désigné, Secrétaire de séance.

Proposition faite par Monsieur le Maire aux Conseillers Municipaux de n'envoyer les convocations que par voie électronique. Acceptation de l'ensemble du conseil municipal. Une délibération sera faite dans ce sens.

1) Aménagement de sécurité

Le thème des ralentisseurs est abordé pour les travaux de ralentissement à la gare d'Eyrein.

Monsieur Sainneville fait remarquer que cette zone est accidentogène depuis l'installation de ces ralentisseurs ; en 50 ans pas un seul accident relevé et depuis les écluses 8 accidents connus sont répertoriés. Un accident a encore eu lieu cette semaine.

Les conseillers votent la suppression de l'écluse en gare d'Eyrein à 9 voix pour.

Monsieur le Maire va se rapprocher du Président du département pour retirer cette chicane.

Différentes solutions sont toutefois évoquées: radar pédagogique, feux déclencheurs, possibilité de « raboter » les bordures de l'écluse.

Les conseillers votent et sont d'accord à l'unanimité, pour ajouter un plateau aux abords de l'école.

2) Affaire Chambreuil

La commune a échangé une parcelle avec Mme Piron. La régularisation n'ayant pas été faite, une délibération valide cet échange !

3) Sécurité des élus

La Responsabilité Civile des élus est abordée pour les élus.

En effet, la souscription pour la protection civile des élus n'a pas encore été souscrite. Nous avons les devis et allons finaliser le contrat pour l'ensemble du conseil ainsi que pour Monsieur le Maire.

4) Secteurs à définir pour la distribution des documents par les conseillers

Des secteurs sont définis pour les distributions des flyers ou autres documents émanant de la mairie (bulletin municipal, convocations...)

Jean-François : Treinsoutrot et Treins

Jean-Philippe : Terre de Roche et la Nationale vers Egletons

Marie-Pierre : Bas du Bourg d'Eyrein, le Geai, Le Gauliat et Le Puy de l'étang

Marie-Thérèse : Les Chaux, La Dinette, La Buissière et la Guirande

Isabelle : La Jugie, Le Peuch, Les Combes et Le Chambon

Kim : Le Lotissement Nard
 Christelle : L'ancien lotissement du bourg d'Eyrein
 Nadia : La Gare d'Eyrein
 Mireille : Les Champs de Brach, Beynel, et Pinardel
 Patricia : La Ganotte et Chabannes
 Jean-Marie : Royères et Le Pont du Bourg
 Fabrice : Le Pont de Reix et La Croix St Pierre
 Patrick : La Rebeyrotte (bourg et nationale)
 Sébastien : Chèze, La Bouldoire et le Buisson

5) Projet d'aménagement du petit terrain de jeux

Deux zones sont à l'étude :

- Une zone pour les moins de 6 ans avec une moto en suspension, un tourniquet à 4 places et un toboggan.
- Une zone pour les 8/14 ans avec un mur d'escalade.

Kim propose plutôt une structure complète et se charge de prospecter.

6) Résultats de l'étude de marché pour le commerce

L'étude de marché est réalisée par la Chambre de Commerce et d'Industrie de la Corrèze.

L'implantation d'un commerce de type multiple rural est envisagée.

Voici le tableau de l'analyse atouts-inconvénients :

Site d'implantation	Atouts du marché local	Inconvénients du marché local
Maison de Delmas	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Visibilité à proximité de 2 axes routiers ▪ Situation d'angle renforçant la visibilité ▪ Trafic automobiles important sur la RD 1089 ▪ Possibilités de stationnement à proximité 	

L'étude ne voit pas de points négatifs sur ce projet.

Il nous fait trouver un porteur de projet.

Le conseil est d'accord à l'unanimité pour acheter la maison Delmas.

7) Eclairage public à la Jugie

Il est évoqué par Jean-Marie de mettre des éclairages à détection pour les zones non éclairées. Une étude doit être réalisée.

Il faudrait régler la minuterie.

8) Présentation de l'Algéco

L'Algéco a été loué pour l'année scolaire afin de parer aux aléas sanitaires en raison de la covid.

9) Affaires diverses

- ▶ Le conseil municipal vote une motion de soutien aux employés de Borg Warner.
- ▶ Il accorde son soutien également au syndicat des eaux de la Montane.
- ▶ Afin de promouvoir la commune, il est demandé à l'ensemble du conseil d'alimenter la presse locale.
- ▶ Le prochain bulletin municipal sera édité après les fêtes de fin d'année.

10) Questions diverses

Un tour de table a été fait pour recenser les demandes reçues par les différents conseillers de la part des administrés.

- Devant chez Soubrane, il faudrait aménager l'emplacement des containers
- La vitrine de l'étang a encore été cassée
- Le règlement de la pêche de l'étang de la Chèze est à revoir pour les brochets (selon la taille des brochets)
- Les habitants du lieu-dit la Rebeyrotte demandent des ampoules à LED au lieu des ampoules classiques et aussi la mise en place d'un nouveau lampadaire
- Kim Chastre demande s'il est possible de faire une modification du PLU au niveau de la Dinette pour le remettre constructible.
- La société Eyrein Industrie dont Jean-Marie fait partie, propose de racheter l'ancien local des vestiaires du foot et éventuellement l'ancien stade d'Eyrein, il faudra étudier l'offre proposée à l'ancienne municipalité.

Fin du conseil municipal à 21h15.